

LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Brumaire, an VIII.



Réunion des armées des Alpes et d'Italie. — Séquestre mis sur les biens des patriotes émigrés de la Romagne. — Désertion dans l'armée du grand-visir. — Arrivée à Cuxhaven d'un bâtiment anglais chargé d'argent pour Hambourg. — Traité d'alliance entre l'empereur et le roi de Naples. — Conférence entre les magistrats de Francfort et un général français. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Modene, le 22 vendémiaire.

Il a paru ici une proclamation qui intime aux émigrés, pour cause d'opinion & jugés rebelles, à comparoître dans le terme de vingt jours pour se constituer en prison. Aucun ne s'est présenté, comme on peut croire. On a en conséquence séquestré leurs biens-meubles & immeubles qui seront administrés par des agens du fisc. Il a été enjoint, sous les peines les plus graves, aux agens particuliers des patriotes émigrés, de leur envoyer aucune espèce de secours.

Une semblable proclamation a été publiée à Bologne pour les trois légations. L'empereur exerce déjà des actes de souveraineté sur ces pays, qu'il ambitionne depuis longtemps de réunir au Milanois, & sur lesquels il prétend avoir des droits.

De Coni, le 29 vendémiaire.

Nous arrivons à l'instant, & nous trouvons ici le général Championnet avec son état-major. Voilà les deux armées des Alpes & d'Italie parfaitement réunies. On se bat tous les jours. Hier, nous avons pris deux canons & fait trois cents prisonniers. On s'attend bientôt à une affaire générale, qui décidera du sort de l'Italie.

AUTRICHE.

De Vienne, le 27 vendémiaire.

Les dernières nouvelles de Constantinople nous ont appris les désastres de la Porte. Non-seulement les Français ont tout-à-fait détruit le corps de Mustapha-pacha qui s'étoit emparé d'Aboukir, mais l'armée du grand-visir a tellement souffert par la désertion des troupes asiatiques, qu'elle est réduite à-peu-près à vingt mille hommes. On commence à craindre qu'il ne soit impossible d'éloigner par la force les Français de l'Egypte, si le climat & les maladies ne leur font pas éprouver de grandes pertes.

Traité d'alliance conclu entre S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et S. M. le roi des Deux-Siciles.

L'empereur, roi de Hongrie & de Bohême, & le roi des Deux-Siciles, ayant pris en considération la rapidité avec laquelle les événemens se succèdent depuis quelque tems, la nécessité urgente de se prémunir contre les suites funestes des nouveaux troubles qui pourroient agiter l'Europe & l'Italie en particulier, leurs majestés impériale & sicilienne, unies d'ailleurs par les liens du sang les plus étroits, ont cru devoir se concerter, dans cette circonstance, sur les mesures relatives au maintien de la tranquillité publique & à la sûreté commune de leurs peuples & de leurs états.

Pour cet effet, leurs majestés ont nommé comme plénipotentiaires, savoir : S. M. l'empereur, le baron de Thugut, grand-croix de l'or-

dre royal de Saint-Etienne, ministre des conférences de S. M. I. & R. apostolique, son commissaire-général & ministre plénipotentiaire en Italie, Dalmatie, &c. ; & S. M. sicilienne, D. Ottavio Mormile, duc de Campochiaro & de Castelpagano, marquis de Ripalimosano & d'Albidona, seigneur de Feudi, Valleroberto, Coppone & Santangeloradagnosa, chevalier de Malte, noble napolitain, gentilhomme de la chambre en activité, & officier au service de S. M. le roi des Deux-Siciles, qui, après avoir conféré entre eux, sont convenus des articles suivans :

Art. 1^{er}. Il y aura entre les deux souverains une alliance étroite & indissoluble, qui aura pour but la défense commune de leurs peuples & de leurs états contre toute agression hostile.

II. En conséquence de cette alliance, & pour n'être pas surpris par des événemens imprévus, les deux hauts alliés conserveront sur pied, chacun de son côté, jusqu'à la paix continentale, & au parfait rétablissement de la tranquillité publique, un nombre déterminé de troupes, constamment pourvues de tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne, & toujours prêts à marcher au premier commandement.

Conformément à l'article précédent, l'empereur promet de tenir sur pied jusqu'à la paix continentale, & jusqu'à ce que le calme soit solidement rétabli en Italie, un corps qui sera au moins de soixante mille hommes effectifs, & toujours disponible, dans ses nouvelles possessions en Italie, & dans le Tyrol. Le roi des Deux-Siciles de son côté, entretiendra, jusqu'à la même époque, sur les frontières du royaume, qui regardent les possessions autrichiennes en Italie, un corps d'au moins trente mille hommes effectifs, toujours en état d'agir au premier ordre.

PRUSSE.

De Berlin, le 29 vendémiaire.

Le baron de Jacobi-Klost retournera dans quelques jours à son ambassade près la cour de Londres. Il sera accompagné, en qualité de secrétaire d'ambassade, par le comte de Degenfeld, frère du conseiller aulique à Vienne.

ALLEMAGNE.

D'Altona, le 3 brumaire.

On répandit hier la nouvelle que la frégate la *Latone*, apportant des lettres de Londres & une grande somme d'argent, étoit entrée dans l'Elbe ; mais cette nouvelle fut ensuite reconnue fautive, & l'on commence à craindre que cet argent ne soit perdu. On dit même que la frégate a fait naufrage près de Brocum.

D'après un calcul officiel, la banque de Danemarck & de Norwege a fait, depuis le 1^{er} juillet 1798 jusqu'au 30 juin 1799, un bénéfice de 1,075,268 liv. de France.

D'Hambourg, le 3 brumaire.

Depuis quelques jours, l'importation de l'argent a été très-considérable & conforme à nos besoins. Le 26 vendémiaire, le cutter anglais le *comte de Spencer* est arrivé d'Yarmouth à Cuxhaven, apportant 100 tonnes d'argent,

dont une partie est pour MM. Tornton & Power. On en attend encore davantage, & l'on espere que ce renfort va raviver notre commerce & faire renaître la confiance.

Cinq nouvelles faillites ont eu lieu à Hambourg.

On espere que la plupart des maisons qui ont suspendu leurs paiemens pourront les reprendre, dès qu'elles auront fait les recouvrements qu'elles attendent. Dans ce nombre, on cite sur-tout celles de Fr. Klefeker & de J. J. Foussen.

On dit aussi que deux des plus fortes maisons de Vienne ont, par contre-coup, fait banqueroute.

De Lindau, le 27 vendémiaire.

L'armée du général Suwarow, qui se trouve dans nos environs, est, dit-on, forte de 22 mille hommes. Environ 1400 hommes de cette armée ont rétrogradé aujourd'hui vers Dorenbiren.

Le général Korsakow est arrivé ici cet après-midi; une partie du corps sous ses ordres l'avoit précédé.

Suivant le bruit public, toutes les troupes russes vont se reporter dans le pays des Grisons, pour pénétrer de nouveau en Suisse. Les troupes bavaïses ont passé ici ce matin pour prendre cette direction.

De Francfort, le 5 brumaire.

Hier, vers les cinq heures du soir, un corps de troupes françaises venant de Mayence, s'est de nouveau présenté aux portes de notre ville; les ponts-levis furent levés sur-le-champ. Un officier, précédé d'un trompette, a demandé que le magistrat envoyât une députation. On avertit notre gouvernement de ce qui se passoit; il répondit que le général devoit entrer en ville; que l'on s'aboucheroit plus aisément; ce qui eut lieu vers les cinq heures du soir. Le général, accompagné de 20 hommes de cavalerie, se rendit à l'auberge du Cygne, où l'entrevue eut lieu avec les deux députés du magistrat.

On parle d'un emprunt; les Français ont déjà reçu du bois. Le général est sorti de la ville avec son escorte vers les onze heures du soir. Sa troupe s'est retirée du côté de Hochst. Notre magistrat est aujourd'hui assemblé de nouveau.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 4 brumaire.

La Gazette de la Cour contient trois proclamations. La première enjoint la stricte exécution des loix sur la quarantaine. La seconde permet la libre importation du bled dans les différens ports d'Angleterre, jusqu'à nouvel ordre. Enfin, la troisième assimile la colonie de Surinam aux Antilles britanniques, sous le rapport des liaisons commerciales.

On avoit établi, tant à Hambourg qu'à Embden, de grands magasins de bled pour notre armée qui devoit conquérir la Hollande. Ces magasins seront incessamment transférés en Angleterre. On espere par ce moyen, & d'autres importations, remplir le déficit de notre récolte de cette année.

Une dépêche des côtes d'Italie porte qu'un bâtiment sur lequel s'étoient embarqués plusieurs patriotes romains, avoit voulu s'échapper de Civita-Vecchia; mais qu'il fut rencontré par deux frégates anglaises, & coulé bas. Un autre vaisseau qui se disposoit à le suivre, ayant été témoin de cet événement, rentra aussitôt dans le port. On prétend qu'à bord de ce dernier étoient les consuls romains.

Une lettre de Hollande assure que, de tous les généraux, celui qui s'est battu avec le plus de courage, c'est le prince de Gloucester; que dans une affaire il a long-tems tenu

avec 1,100 hommes contre 5,000; qu'il a eu un cheval tué sous lui; & qu'il n'a cessé de commander à pied avec la plus grande présence d'esprit.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 8 brumaire.

Avant-hier on a fait lecture, dans les deux chambres, de la lettre suivante du général Brune au directoire exécutif, datée d'Alkmaer, le 3 brumaire:

« Citoyens directeurs, je vous préviens que, sur la demande que j'en avois faite, l'amiral Mitchel a mis en liberté, sans condition, le représentant Gerlsme & son cousin.

« J'ai demandé au duc d'York la liberté de la navigation pour les bâtimens pêcheurs, lui faisant observer que ma demande étoit conforme aux droits de la guerre. J'ai lieu de présumer que sa réponse sera satisfaisante; mais il m'a fait informer qu'il devoit auparavant prendre l'avis des amiraux.

« Le renbarquement de l'armée anglo-russe s'accélère d'autant plus, que j'apprends que l'amiral Dickson vient d'arriver au Texel avec sa flotte ».

Signé, BRUNE.

Il est parti, le 7, du Texel, 60 bâtimens de transport, ayant à bord le reste de l'artillerie, quelques régimens de dragons & de chevaux légers, & plusieurs bataillons des gardes, ainsi que les corps de déserteurs & de matelots hollandais.

Le 5 de ce mois, le représentant van Veen a fait, dans la première chambre, la proposition de rapporter le décret qui ordonne la levée de trois hommes par assemblée primaire; il a allégué que, le danger étant passé, il ne falloit plus de mesures extraordinaires; mais un grand nombre de membres se sont opposés à cette motion: ils ont représenté que notre armée étoit très-affoiblie; qu'on ne sauroit se hasarder sur les chances de la guerre, & qu'on ne devoit pas compter sur les alliés, quelque fideles qu'ils fussent. D'après ces considérations, l'on passa à l'ordre du jour sur la proposition de van Veen.

Avant-hier, la levée commença à se faire à la Haye. A Amsterdam, la municipalité a offert, sur sa caisse privée, des gratifications aux enrôlés qu'elle doit fournir. Son contingent est de 1269 hommes.

La seconde chambre a sanctionné avant-hier le décret qui ordonne la levée du cinquième terme de l'emprunt forcé.

Le général Brune vient d'envoyer au corps de réserve de son armée, posté à Beverwyck, plusieurs bataillons d'infanterie qui ont le plus souffert.

Le corps mobile de bourgeois armés bataves a été conduit de Harlem à Leide, où il sera organisé; des troupes françaises le remplaceront.

Notre gouvernement, mécontent de la conduite des régimens allemands de Waldeck & de Saxe-Gotha, ainsi que du refus constant que ces corps ont fait de prêter le serment de fidélité à la république, va, dit-on, renvoyer ces deux régimens aux princes à qui ils appartiennent.

Le vaisseau de guerre anglais *le Nassau*, de 64 canons, a péri sur le Haaks, le 2 de ce mois. Le lendemain un brick anglais & un vaisseau de transport en ont sauvé l'équipage.

Les Anglais ont annoncé qu'ils alloient vendre 1,700 chevaux.

Les ports de la Briel & de Helvoet-Sluis sont toujours bloqués.

On dit qu'on s'efforcera de retourner en France, mais on ne peut s'empêcher de se féliciter de ce que l'on n'y a que pour un moment, & que l'on sera bientôt de retour.

On assure que le corps législatif n'étoit pas en mesure de faire un projet qu'il avoit proposé.

Il ne se peut pas que le mode de répartition des voix ne soit pas tel qu'il est.

Paris est dans une grande agitation, & les 95 départemens envoient des députés.

Malgré les déclarations, on annonce que l'on n'y a rien de nouveau.

On dit que le citoyen Baudouin, député de la section de la Harpe, a été élu député de la section de la Harpe.

La nouvelle ouverture de la session a attiré beaucoup de monde à la séance.

Un des députés de la section de la Harpe, trouvoit à dire que la séance n'étoit pas intéressante.

Les députés de la section de la Harpe, ont été très-émouvés de voir que la séance n'étoit pas intéressante.

Le général Brune, chef de bataillon, a été nommé chef de bataillon.

Le comte de Brune, mesure prise par le directoire, a donné l'ordre de faire arrêter ceux de la section de la Harpe, par d'autres députés, & doivent être adjudans & exécution.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De PARIS, le 12 brumaire.

On dit que l'Italie reverra bientôt Buonaparte. Nous ignorons si la destination de ce général est déjà fixée; mais s'il retourne en Italie, ce ne doit être que pour achever et perfectionner le traité de Campo-Formio. Vingt nouvelles batailles gagnées par lui n'ajouteroient plus rien à sa gloire; il n'y a que la paix qui puisse le rendre plus grand. L'honneur qui réjaillira sur ceux qui la hâteront ou la conclueront sera tel qu'il pourra être partagé sans rien perdre de son éclat.

On assure que Buonaparte presse tous les membres du corps législatif de s'occuper du code civil. Si Cambacérés n'étoit pas au ministère de la justice, on regretteroit vivement qu'il ne fût pas à la tribune pour soutenir l'excellent projet qu'il a depuis long-tems présenté sur cette matière.

— Il ne reste gueres de doute que la loi de l'emprunt forcé ne soit rapportée. On ne paroît plus divisé que sur le mode de remplacement. Au reste, le produit jusqu'à présent pour 77 départemens n'est que de 5,645,622 fr., & Paris est dans cette somme pour 740,591 fr. Les taxes de 95 départemens montent à 36,351,577 francs.

— Malgré la certitude avec laquelle quelques journaux annoncent le rappel de Paris du ministre de Danemarck, il n'y a rien de certain ni même de vraisemblable dans ce bruit.

— On dit que Perrochel, ambassadeur de la république en Suisse, a donné sa démission, & qu'il est remplacé par le citoyen Pichon, ci-devant sous-chef au ministère des relations extérieures, & qui n'auroit que le titre de chargé d'affaires.

— La nouvelle administration de l'Opéra a fait avant-hier son ouverture par la *Caravane du Caire*. La foule qu'elle avoit attirée prouve que le public est disposé à rendre justice au zèle & aux travaux des nouveaux administrateurs.

Un des jeunes mamelucks amenés par Buonaparte, se trouvoit à cette représentation. Il attiroit tous les regards; mais les siens étoient fixés sur la scène où il paroissoit fort émerveillé de voir les usages & les costumes de son pays. Il devoit sur-tout être assez surpris de voir le pachia Chéron toujours assis à la française.

Cette piece présente, à chaque instant, des allusions à l'expédition des Français en Egypte. Elles ont été toutes vivement applaudies.

— Les quatre chevaux de bronze, amenés de Venise à Paris, vont être transportés du jardin de l'Infante sur la place des Victoires-Nationales. Ils y seront attelés au char triomphal de la république, que le directoire a ordonné d'y construire.

— Le général Fion est remis en activité de service comme chef de bataillon dans la légion des *Francs du Nord*.

— Le commandant de Paris a pris, le 4 de ce mois, une mesure propre à assurer la tranquillité des citoyens. Il a donné l'ordre de délivrer aux chefs des patrouilles, un itinéraire indiquant les lieux qu'ils doivent parcourir, ainsi que ceux de station, dont ils ne peuvent sortir sans être relevés par d'autres patrouilles, en indiquant l'heure à laquelle ils doivent être relevés de cette station, & en ordonnant aux adjudans & chefs de bataillon de tenir la main à sa stricte exécution.

— Un embargo existe depuis quelque tems dans nos ports de l'Océan sur tous les bâtimens neutres. La prolongation de cette mesure excite de vives réclamations & est dénoncée comme également contraire aux droits des neutres & à nos propres intérêts.

— Le duc d'York a fait présent au général Brune de six beaux chevaux.

— Il circule, depuis quelque tems, dans la ci-devant Belgique, une grande quantité de fausses monnoies. On est à la recherche des fabricateurs.

— Quatre des meilleurs maisons de commerce de Bruxelles viennent de faire faillite; de ce nombre est la maison Walkiers, de Vliringen.

— Dix détenus à la maison d'arrêt de Digne (Basses-Alpes) se sont évadés, le 26 vendémiaire, par un trou pratiqué dans une salle voisine.

— Le 5 de ce mois, entre sept & huit heures du soir, une dizaine de voleurs ont attaqué près du fauxbourg de Vaise; la diligence de Roanne à Lyon, & ont enlevé aux voyageurs l'argent & les bijoux dont ils étoient porteurs. Un cabriolet de poste passa dans le même moment; les brigands demandèrent si c'étoit le courrier. Sur la réponse négative, ils le laisserent aller sans obstacle & sans le fouiller.

— A Port-Briec, les chouans ont enlevé les caisses publiques, & emmené pour otages les meilleurs républicains.

— Le tribunal criminel de Maine & Loire a condamné, le 18 vendémiaire, à la peine de six ans de fers & à six heures d'exposition, les nommés Auguste-François-Louis Geh & Nicolas Gelu, freres, négocians, à Angers, contumax, convaincus de banqueroute frauduleuse.

— Des lettres de Gênes, du 29 vendémiaire, portent que les Français occupent non-seulement Novi, mais encore le fort de Seravallo, & qu'ils menacent Tortone. On s'attendoit, à chaque instant, à recevoir la nouvelle de la reddition de la forteresse de Ceva; que nous bombardions depuis deux jours.

Notre quartier-général étoit encore à Coni; mais l'avant-garde de l'armée s'étoit avancée jusqu'à Villa-Franca, (dans le Piémont).

On avoit arrêté, à Gênes, le ci-devant chevalier San-Fermo, vénitien, & on avoit, dit-on, trouvé chez lui des papiers importans. Il en résulte, assure-t-on, que de concert avec le ci-devant consul impérial Martignoni, il avoit formé un complot, tendant à livrer Gênes aux Autrichiens & aux Anglais.

— Le pain vaut en ce moment à Londres 52 centimes la livre, & la viande de 60 à 75 centimes.

— Les feuilles anglaises disent que les russes, en quittant la Hollande, seront transportés aux isles de Jersey & de Guernesey.

— L'amiral Mitchel, en arrivant au Helder, avoit fait brûler deux vaisseaux de 64 canons qui étoient sur les chantiers. Il avoit aussi fait détruire deux frégates.

— On mande de Wesel que tous les émigrés hollandais & les déserteurs, rassemblés dans l'évêché de Munster & vers les frontières de la république batave, vont en partir pour se rendre, par détachement & sans armes, dans les états de l'empereur, où ils seront formés en légion, qui restera au service de la maison d'Autriche.

— La gazette de la cour de Vienne annonce, que la plus grande fermentation regne dans le Piémont; & que, dans

la crainte que le retour du roi de Sardaigne à Turin ne soit suivi de quelques désordres, la cour impériale lui a témoigné son désir de le voir rester *quelque tems* à Florence.

— L'abbé Raynal assure qu'en 1775, les isles de l'Archipel d'Amérique donnoient annuellement 8 millions au Danemarck, 15 à l'Espagne, 30 à la Hollande, 82 à l'Angleterre & 129 à la France; ensuite que les colonies de cette dernière puissance étoient presque aussi productives que celles des quatre autres. En étudiant les tableaux subséquens de ces produits, on voit qu'ils avoient augmenté de plus d'un tiers, pendant les onze années qui suivirent, & qu'en 1788, ils s'élevoient à 147 millions.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LUCIEN BUONAPARTE.

Séance du 12 brumaire.

Saint-Prix obtient la parole pour une motion d'ordre : le royalisme redouble d'audace dans le département de l'Ardèche : depuis plus de cinq ans, ce département est en proie aux brigandages de toute espèce : c'est sur-tout dans les pays montagneux & couverts de forêts que les brigands royaux trouvent un asyle sûr & facile : il y a quelques jours qu'ils formèrent le projet audacieux de s'emparer de Privas, chef-lieu de l'Ardèche ; ils espéroient en faire leur quartier-général ; mais les républicains les poursuivirent vivement, plusieurs des chouans furent tués & un grand nombre fut culbuté dans la rivière : parmi les morts, étoit un des chefs décoré d'une médaille où il étoit nommé gouverneur du Languedoc, au nom de Louis XVIII. L'orateur demande la mention honorable de la conduite des républicains qui ont combattu les brigands dans l'Ardèche. — Adopté.

Barrières, au nom d'une commission spéciale formée sur un message du directoire en date du 21 vendémiaire dernier, fait arrêter l'application de la loi du 24 messidor sur les otages aux cantons de Samathon, Lombez, Montfort, Montvoisier & l'isle Jourdain, département du Gers.

Lenormand rappelle que, sur la motion de Laurent (du Bas-Rhin), une commission fut chargée d'examiner ses observations sur les représentans qui touchent encore des rations de fourrages en sus de leur indemnité ; il demande que cette commission soit invitée à faire incessamment son rapport. — Adopté.

Organe de la commission militaire, Petiet fait un rapport sur le message du directoire du 17 vendémiaire dernier, concernant la loi du 22 fructidor, qui règle les dépenses de l'armée de terre pour l'an 8. Comme elle n'a été promulguée que dans les jours complémentaires, le directoire n'a pu faire les réformes & les réductions qu'elle prescrivait : comme il importe d'obvier à cet inconvénient, la commission est d'avis d'accorder au directoire, pour cet objet, un supplément de crédit de 3 millions. — Impression & ajournement.

Roulain-Grandpré annonce que la commission des finances s'est entendue ce matin avec les représentans qui ont fait hier des observations au projet, & notamment le représentant Lafond ; que tous les membres ont été d'accord sur le

principe de l'abonnement ; il propose en conséquence de déclarer en principe que les percepteurs des contributions verseront au trésor public par abonnement. — Adopté.

On reprend la discussion sur le tarif de la poste aux lettres. Les principales dispositions adoptées portent que dans l'intérieur d'un même département la lettre simple coûtera deux décimes, & à l'extérieur trois décimes par dix myriamètres, & quatre décimes par vingt myriamètres : la lettre avec enveloppe paiera cinq centimes en sus.

Quelques dispositions additionnelles présentées par Grandmaison, relativement aux colonies, sont renvoyées à la commission pour la rédaction.

Bara fait ensuite arrêter que le prix de la course de chaque cheval sera, à compter du 1^{er} nivôse, augmenté d'un franc cinquante centimes par poste. Les loix & réglemens sur le transport des dépêches & le service des postes continueront de recevoir leur exécution.

Le reste de la séance est consacré à entendre Riou sur les armemens en course. Il pose en principe que la cargaison d'un navire ennemi n'est confiscable qu'autant qu'elle est composée aux trois quarts de marchandises provenant du cru ennemi.

Grandmaison interrompt l'orateur, pour demander à observer que le projet renferme plusieurs dispositions contradictoires, & qu'il conviendrait de renvoyer de nouveau à la commission, avant que la discussion fut entamée.

Chollet s'étonne qu'on veuille écarter de la tribune une discussion sur un objet de la plus grande importance ; il propose de l'ouvrir demain à deux heures. Adopté.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 12 brumaire.

Sur le rapport de Vernier, le conseil approuve une résolution du 7 du même mois, qui ouvre au ministre de la guerre un crédit de 16 millions 850 francs 56 centimes, & au ministre de la marine, un crédit de 14 millions 40 mille 500 francs.

On reprend la discussion sur la résolution relative aux peseurs publics. Après avoir entendu Boutteville (de Metz), en faveur de la résolution & Delneufcourt contre, le conseil la rejette.

Bourse du 12 brumaire.

Rente provis., 4 fr. 50 c. — Tiers consol., 11 fr. 15 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 95 cent. — Bons $\frac{1}{4}$, 100 c. — Bons d'arrérage, 81 fr. 50 c., 80 fr. 50 fr. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

Almanach national de France, pour l'an VIII; volume in-8^o. de 650 pages. Prix 5 fr. 50 cent. broché, 6 fr. 50 cent. relié, & 2 fr. de plus franc de port par la poste. A Paris, chez Testu, imprimeur libraire, rue Hautefeuille, n^o. 14.

Cet almanach, dont l'origine remonte à plus d'un siècle, est un ouvrage indispensable à toutes les classes de la société. Les renseignements qu'il renferme sont insérés d'après des états authentiques & signés des autorités constituées. Les facilités que le gouvernement accorde pour la confection de cet ouvrage, doivent le rendre recommandable à tous égards. On y trouvera de plus cette année un état militaire très-étendu, & beaucoup d'articles intéressans qui n'ont jamais été imprimés.

L'extrait du même in-24 ; prix 1 fr. 20 cent. broché, & 1 fr. 50 c. relié.

A. FRANÇOIS.